

Assemblée Générale du 11 Mars 2006

Compte rendu

Notre assemblée annuelle s'est tenue au Foyer de Villevieille le samedi 11 mars 2006 à 16 heures, sous la présidence de Rino Zanello.

C'est Solange Hinnen-Guiffrey, fondatrice de l'ASSV, qui ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux nombreux adhérents et passe la parole au président pour le rapport moral. Il fait le point sur l'année 2005, une année très décevante.

Rapport moral

Pourtant, les deux derniers bulletins municipaux ne pouvaient que nous combler. La municipalité y affirme sa volonté de concilier conservation du patrimoine et développement. Comment espérer plus pour une association de sauvegarde du site.

Le détail de nos actions ayant été développé dans le bulletin je ne vais pas le répéter.

Depuis nous nous sommes surtout occupés du terrain de la Costerelle, nous avons envoyés des dossiers aux administrations concernées pour insister sur le caractère exceptionnel de ce terrain pour la connaissance de notre passé. Nous avons rencontré le maire en janvier. Le dossier restait alors sans réponse. Nous avons même demandé une entrevue au préfet.

Le 2 mars celui-ci nous a répondu, le permis de lotir était accepté par toutes les administrations, la préservation des vestiges était garantie, la DRAC était d'accord depuis Juillet 2005.

Nous avons alors avec Solange demandé au maire une entrevue pour avoir des précisions.

- le maire a confirmé qu'un permis de lotir était imminent après le règlement de quelques détails.

- Le comblement du terrain pour préserver les vestiges ne semble pas envisagé.

- *Par contre aucune précision ne nous est fournie quand aux techniques retenues pour les préserver.*
 - *Le projet comporterait 6 ou 8 lots plus un parking municipal attenant au boulevard des Acanthes. L'accès se ferait par ce boulevard, pour la majorité des lots. 2 à 3 lots seraient accessibles par le chemin du Pic St Loup, qui n'a pas besoin de cela.*
 - *Aucune précision ne nous a été donnée sur la hauteur des immeubles.*
 - *Nous n'aurons pas accès au dossier avant sa publication.*
-

C'est pour nous un échec même si nous avons obtenu une réduction du nombre des lots, et si leur division ultérieure **serait en principe impossible**. Toutes nos démarches, les nombreuses signatures obtenues lors de deux pétitions sont restées sans effet. La volonté de préservation du patrimoine a tourné court devant des intérêts privés. Rappelons que nous n'étions pas hostiles à toute construction, nous voulions que l'on fouille d'abord. La connaissance de notre passé est renvoyée aux siècles futurs.

D'autres déceptions ont marqué cette année.

Malgré notre insistance, nous n'avons pas été admis aux réunions sur l'aménagement des rues du village. Le projet est bouclé, le maire n'a même pas voulu nous informer du devenir du terrain des Aires. Nous avons renouvelé notre opposition à ce qu'il devienne un parking même en partie. Aucune réponse.

Le projet d'exposition des résultats des découvertes archéologiques sur notre territoire piétine, sera-t-il prêt avant l'été ?

Le projet de jardin archéologique semble encore plus lointain, seul l'impluvium sera apparent. Il fait partie de l'aménagement du cimetière qui à démarré.

Pour le grillage sur le mur communal du boulevard du couchant, la mairie va demander à Mr. Nervet, s'il veut bien positionner son grillage à l'arrière du mur à l'occasion de la réparation de celui-ci.

Un sarcophage a été découvert chemin du lavoir (par F.Peiffer), il a été mis à l'abri dans les locaux technique de la mairie, nous avons alerté Mr Monteil, archéologue. C'est un adhérent, Mr Pagés, présent à la réunion, qui nous informe que le sarcophage a été examiné par Mr Reynaud, archéologue. Il l'aurait daté au 6ème siècle.

Malgré cela nous sommes décidés à continuer.

- Nous demanderons à être consultés pour tout projet important, nous solliciterons des entrevues régulières auprès des autorités, nous publierons systématiquement sur notre site les comptes rendus.

- Nous avons demandé au maire de prévoir une salle d'exposition dans les locaux municipaux lors des travaux d'aménagement prévus.

- Le lundi 3 avril à 9 heures, nous prévoyons le remplacement des lavandes du fer à cheval (sous le château). Ceux qui sont libres seront les bienvenus, pour manier la bêche et l'arrosoir.

- Nous préparons un dépliant pour guider les visiteurs lors de la journée du patrimoine. Ce jour là nous organiserons une petite fête. Catherine Dimanche a proposé de remettre en service le jeu de Quille utilisé autrefois par les dames lors des fêtes du Village.

Marc Dimanche intervient sur les aspects techniques du projet de lotissement, il souligne les difficultés, liées au transport des matériaux de construction, la fragilité des murs de soutènement du boulevard nord, la gêne à la population, l'intensité accrue de la circulation automobile. Mais il insiste particulièrement sur les problèmes des eaux pluviales qui vont ruisseler vers Belleau, en

cas d'évènement cévenol, un bassin de rétention aggrave le ruissellement.

Jean Saint Upery fait remarquer que la municipalité est coutumière de cette façon d'agir, refus de concertation et mise devant le fait accompli. Il évoque le bétonnage du chemin de Fontbuisse sans demander leur avis aux riverains. Une opération qui a coûté cher, sans grande nécessité.

Un débat s'engage et les adhérents sont d'accord pour que la concertation soit systématiquement organisées sur de sujets qui engagent de façon irréversible l'avenir de la commune.

M Pierre Albert Clément prend la parole pour affirmer que son association **'Air du Pays**, dont la raison d'être est la défense du patrimoine du Gard, engagera une action en justice pour demander l'annulation du permis de lotir du terrain de la Costerelle, au cas où le maire prendrait une décision positive.

H Klein, notre trésorier, nous présente de façon concise et claire les comptes 2005 et le budget 2006. L'assemblée approuve le rapport moral et les comptes.

Pierre Albert Clément commence ensuite sa conférence sur le Pont du Gard dont il nous détaille brillamment l'histoire. Nous remercions pour la qualité de chacune de ces interventions et pour son courage à s'opposer à l'administration dans le dossier de la Costerelle.

Nous prenons ensuite le verre de l'amitié.

Cette année, le samedi 13 mai, notre sortie est prévue au Pont du Gard. Visite du musée et repas au restaurant voisin. L'association paiera le bus pour nous y conduire, ce qui simplifiera les problèmes de parking.

Le forfait visite/repas s'élève à 26 euros. Pour ce qui désirent effectuer la visite seule, il est de 10 euros.

Nous devons donner une reponse définitive avec versement d'acompte avant le 3 avril. Ceux qui souhaitent participer, doivent renvoyer le bulletin de participation ci-dessous avec un cheque au nom de l'ASSV correspondant au nombre de participant **avant le 3 avril.**

Bulletin de participation